



# École de la Vallée-des-Voyageurs

**Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie**

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

**Immeuble Sainte-Marie**

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

## **RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Mardi 7 novembre 2022 à 18h30**

(immeuble Notre-Dame-de-la-Joie)

### **Présences :**

Caroline Moreau

Hélène Bélisle

Marinka Ménard

Andréane Morissette

David Boucher

Émilie Hamelin

Audrey Lapointe

Thomas Hinse

Roxanne Gaudreau

Jonathan Décary

Sylvie L'Heureux

### **Absences :**

Meagan McCann

Yannick Robinet

## **Compte-rendu**

### **1. Présences et vérification du quorum**

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 novembre 2023**

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

En conséquence, il est proposé par Madame Morissette d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 7 novembre 2023, tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Résolution : 23-24-11**

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 septembre 2023**

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Monsieur Hinse d'adopter le procès-verbal du 26 septembre 2023 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Résolution : 23-24-12**

### **4. Suivi au procès-verbal**

Madame Moreau revient sur le questionnement de la rémunération pour le secrétariat quand la tâche est effectuée par un membre du CÉ. Après vérification auprès de Mme Caroline Sauvé, avocate au CSSPO, il est impossible d'être membre officiel au CÉ et d'être rémunéré pour le secrétariat.

Mme Bélisle désire réitérer aux membres si il a des projets avec le conseil municipal il est temps d'en faire la demande. Le conseil municipal travaille actuellement à l'élaboration de son budget.

### **5. Intervention du public**

Aucun membre du public, et aucune question reçue du public.

### **6. Mot de la direction**

Madame Moreau nous avise que la routine s'est bien installée dans les classes et qu'il y a une belle stabilité au niveau du personnel dans les deux immeubles. Mme Moreau informe les membres du départ d'un enseignant de 5<sup>e</sup> année, mais nous rassure qu'il a rapidement été remplacé.

Mme Moreau mentionne que la journée de l'Halloween s'est bien déroulé et que les enfants ont eu beaucoup de plaisir malgré les moyens de pression des enseignants.

Mme Moreau mentionne le programme parapluie ; programme élaboré par le service de Police de Gatineau. Ce programme a comme objectif de prévenir la délinquance juvénile et la victimisation criminelle.

### **7. Mot de la technicienne au service de garde**

Madame Morissette prend la parole elle mentionne que tout va bien au service de garde. Les éducatrices sont en mode décoration de Noël. Tous les groupes de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie collaborent pour la confection un village de Noël. Il y a également un projet de vitraux de Noël à l'immeuble Sainte-Marie.

Madame Morissette informe les membres que Mme Chocolat a annulé son activité qui devait avoir lieu à la journée pédagogique du 27 octobre. Ce contretemps lui a donné que très peu de temps pour organiser une journée Halloween mais que les enfants et qu'ils ont dû improviser.

### **8. Mot des enseignants**

Monsieur Hinse a remarqué qu'en général, ce n'est pas facile dans les classes mais il rassure les membres que les enseignants ont toujours accès à de l'aide de la part des TES si besoin.

Madame Audrey mentionne qu'elle est bien heureuse de son groupe cette année.

### **9. Décisions**

#### **9.1. Plan de lutte 2023-2024 – adoption**

Madame Moreau présente le plan de lutte. Mme Moreau informe les membres du CÉ que l'école a fait l'achat de plusieurs livres sur les différences culturelles et sociales pour les bibliothèques dans les deux immeubles.

Madame Hamelin se questionne sur les bienfaits de l'implantation des deux diners à l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Madame Morissette affirme qu'il y a beaucoup moins d'interventions et que les surveillants et élèves l'apprécient.

Cette résolution est proposée par Madame Ménard et adoptée par Monsieur Hinse.

**Résolution : 23-24-13**

### 9.2. Projet éducatif 2023-2027 – adoption

Madame Moreau présente le projet éducatif et le processus de consultation qui a mené à sa rédaction. Cette résolution est proposée par Madame Lapointe et adoptée par Madame Gaudreau.

**Résolution : 23-24-14**

### 9.3. Consigne ministérielle sur l'interdiction d'utiliser un cellulaire – adoption

Madame Moreau explique la nouvelle consigne du ministère de l'éducation sur l'interdiction d'utiliser un cellulaire en classe. À l'école, ce n'est pas un enjeu, mais la direction d'école a un rôle à jouer dans l'application de cette règle. La règle concerne uniquement les élèves.

Cette résolution est proposée par Madame Hamelin et adoptée par Madame L'Heureux.

**Résolution : 23-24-15**

### 9.4. Campagnes de financement pour les finissants de l'immeuble NDJ – adoption

Madame Moreau présente la liste des activités fournies par le comité des finissants.

- Bazar du 12 novembre
- Vente de muffins/pâtisseries
- Pâte à biscuits
- Mais soufflé conjointement avec l'OPP
- Cueillette de bouteilles
- Zumbathon (cantine)
- Souper spaghetti
- T-shirts
- Épicure

Cette résolution est proposée par M. Décary et adoptée par M. Boucher.

**Résolution : 23-24-09**

### 9.5 Campagne de financement organisée par l'OPP de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie -adoption

Madame L'Heureux présente la liste des activités proposés par l'OPP.

- OPP désire organiser une fête de Noël avec des cannes de bonbons et un père Noël
- Organiser un spectacle
- Une danse
- Soirée cinéma

- Soirée Bingo (Mme Moreau s'informe et donnera une réponse sous peu)
- Bazar de livres
- Un tirage 50/50, Madame Moreau avise l'OPP que l'école doit obtenir un permis

Cette résolution est proposée par M. Décary et adoptée par M. Boucher.

**Résolution : 23-24-09**

## **10. Informations**

### **10.1. Comité de parents CSSPO**

Monsieur Boucher nous informe qu'il y aura une nouvelle école primaire sur le chemin Pink.

### **10.2. Comité EHDAA CSSPO**

Toujours pas de représentant au comité EHDAA

### **10.3. Club des petits déjeuners**

Mme Bélisle mentionne que tout va bien au club des petits déjeuners. Elle remarque du progrès au niveau du gaspillage. Les élèves sont plus conscients de leur appétit et prennent de la nourriture en conséquence.

Mme Bélisle annonce qu'elle prendra la parole au sujet des Petits déjeuners au Parlement accompagnée de Mme Moreau.

Mme Moreau mentionne la belle implication des enseignants comme bénévoles au club des petits déjeuners de l'immeuble Sainte-Marie

### **10.4. OPP immeuble Sainte-Marie**

Madame McCann est absente

### **10.5. OPP immeuble Notre-Dame-de-la-Joie**

Mme L'Heureux mentionne que la danse d'Halloween était un succès. Il y a eu 121 inscriptions vis la nouvelle plateforme sur environ 150 participants. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir et le tout s'est déroulé dans l'ordre.

## **11. Varia**

**Le choix de films dans les classes :** Madame Ménard soulève son inquiétude sur le choix de films parfois inapproprié pour l'âge des élèves en classe. Mme Moreau rassure les membres qu'il y a eu un événement isolé et que le membre du personnel a été avisé. Madame Moreau mentionne également qu'il y a deux sites disponibles aux enseignants.

**Caméra de surveillance pour l'extérieur :** Madame Moreau mentionne aux membres que l'appel d'offre de la CSSPO est lancé. Vous sommes présentement en attente de soumissions.

Mme Ménard mentionne que le côté de l'école n'est pas bien éclairé, Mme Moreau assure que l'œil magique de la lumière a été réparée.

## **12. Levée de l'assemblée**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Monsieur Boucher propose la levée de l'assemblée de la séance ordinaire à 20h10.

Caroline Moreau  
Directrice

David Boucher  
Président